



PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire tenue le **mardi 13 octobre 2026** à **18 h 30**, au lieu ordinaire des séances dudit conseil et selon la loi

PRÉSENCES :

M. Claude Comeau, maire
Mme Denise Bergeron, conseillère
Mme Diane Boyer, conseillère
M. René Lecavalier, conseiller
Mme Carmen B. Pilote, conseillère
Mme Melanie Rose, conseillère

AUTRE PRÉSENCE :

M^e Charlotte Gagné, directrice générale adjointe et greffière

ABSENCE MOTIVÉE :

M. Mario Demers, conseiller

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire du mardi 13 octobre 2026 sur l'adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations 2027-2028-2029 et adoption de l'ordre du jour
2. Dispense de lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 1^{er} octobre 2026 et adoption dudit procès-verbal
3. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations 2027-2028-2029
4. Période de questions
5. Levée de la séance extraordinaire du mardi 13 octobre 2026

CERTIFICAT

Je soussignée, M^e CHARLOTTE GAGNÉ, directrice générale adjointe et greffière de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a dûment été transmis aux membres du conseil conformément à la loi.

COPIE CONFORME

M^e CHARLOTTE GAGNÉ
DGA ET GREFFIÈRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE – 18 H 30

2026-10-278

**OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 13 OCTOBRE 2026
SUR L'ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN
IMMOBILISATIONS 2027-2028-2029 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR René Lecavalier
 APPUYÉ PAR Diane Boyer

D'ouvrir la séance extraordinaire du mardi 13 octobre 2026 à 18 h 30 et d'adopter l'ordre du jour de ladite séance.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2026-10-279

DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU JEUDI 1^{ER} OCTOBRE 2026 ET ADOPTION DUDIT PROCÈS-VERBAL

PROPOSÉ PAR Denise Bergeron
 APPUYÉ PAR Carmen B. Pilote

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 1^{er} octobre 2026, copie dudit procès-verbal ayant été transmise à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 1^{er} octobre 2026.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2026-10-280

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2027-2028-2029

PROPOSÉ PAR Melanie Rose
APPUYÉ PAR Denise Bergeron

D'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2027-2028-2029, tel que déposé, comportant 25 projets et formant une somme totale de 24 925 000 \$.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Personne ne s'est manifesté lors de la période de questions

LEVÉE DE LA SÉANCE

2026-10-281

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 13 OCTOBRE 2026 SUR
L'ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN
IMMOBILISATIONS 2027-2028-2029**

PROPOSÉ PAR

René Lecavalier

APPUYÉ PAR

Diane Boyer

De lever la séance extraordinaire du mardi 13 octobre 2026 à 18 h 34.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

M. CLAUDE COMEAU
MAIRE

M^E CHARLOTTE GAGNÉ
DGA ET GREFFIÈRE